

BULLETIN D'ADHÉSION 2019

A l'association

« **Les Riverains et Usagers des rues Edme Denizot et adjacentes de Saint Parres aux Tertres** »

Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

NOM : Prénom :

Adresse :

C.P. : Ville :

Téléphone :

Adresse mail :@.....

Fait à Le :

Signature

Cotisation : 2 € minimum par personne